

Les civils ne peuvent le faire; ils ne peuvent ramener nos hommes aux pays. Le service doit aussi voir à la démobilisation, tenant compte des droits de priorité en vue de la démobilisation, tant pour les unités que pour les particuliers. Mon collègue, le ministre de la Défense nationale, a parlé de nos plans et de notre organisation qui commence déjà à fonctionner. Il y aura dans chaque département un directeur de la démobilisation chargé de toutes les fonctions concernant le rapatriement et la démobilisation.

M. GRAYDON: Dans les trois armes?

L'hon. M. POWER: Oui; il y en aura un pour chacune des trois armes. Il devra coordonner son travail avec celui des autres armes par l'entremise d'un conseil de démobilisation des trois armes. Et puis, aux fins de se tenir en relations plus étroites avec les organismes civils,—parce qu'après tout les services doivent être tenus au courant des plans arrêtés par les organismes civils,—il y aura une commission interministérielle composée de représentants des trois armes, de représentants du ministère des Pensions et de la Santé nationale, qui s'occupe du rétablissement; de représentants du ministère du Travail, qui voit à trouver des emplois; et de représentants du ministère de la reconstruction, quand viendra le temps de l'organiser.

Maintenant, pour faire ressortir l'importance que j'attache, de concert avec mes collègues, à la compétence de la personne qui devra diriger cette démobilisation,—et je dis tout de suite que je ne l'ai pas encore trouvée, bien que j'aie les yeux sur deux ou trois titulaires possibles de ce poste,—je voudrais citer ici une lettre que j'ai envoyée au commandant en chef de notre aviation outre-mer, le maréchal de l'air Breadner. Voici ce que je lui ai écrit:

Je suis à la recherche d'un homme qui dirigera le travail de démobilisation. Il ne sera pas entouré d'un personnel bien nombreux. Ses fonctions consisteront à coordonner tout le travail qui se fait maintenant dans ce sens dans la division du D.P.A....

C'est-à-dire le service de démobilisation du personnel de l'air.

...et ailleurs. Ses fonctions consisteraient à:

a) s'entretenir avec les aviateurs rapatriés et chercher à les placer ici;

C'est-à-dire, tâcher de trouver quel genre de postes nous accorderons à ces hommes quand ils seront sur le point d'être rapatriés tout en désirant demeurer dans l'aviation.

b) à se tenir en rapport avec l'armée et la marine, la division de l'assistance aux anciens combattants, le ministère du Travail et le nouveau ministère de la restauration. c) il pourrait se livrer à quelque travail d'organisation outre-mer; d) il pourrait lancer une campagne éduca-

tive avant la démobilisation et vous représenter dans le nouveau comité conjoint de démobilisation; e) il serait chargé de faire connaître les projets de rétablissement civil au personnel de l'aviation outre-mer et au Canada; f) il serait peut-être appelé à faire la navette entre le Canada et le Royaume-Uni.

Il devra posséder des titres et qualités supérieurs. Il devra être un membre du corps de l'aviation outre-mer et avoir participé à des combats aériens. Il devra avoir de l'esprit de ressource, posséder le talent d'organisateur et peut-être aussi un peu d'expérience des affaires. Il devra pouvoir se faire comprendre des aviateurs d'outre-mer.

Ce surhomme devra posséder un grade supérieur, être commandant d'escadre ou capitaine de groupe. En somme s'il a les qualités requises, il mérite une promotion et il l'obtiendra. Donnez-moi les noms de ceux que vous recommandez.

J'avais deux ou trois hommes à recommander. Malheureusement, ceux auxquels je songeais obtenaient invariablement une meilleure situation avant que j'aie eu la chance de mettre la main dessus et ils ne me reviendront pas. L'un d'entre eux occupe un grade supérieur et s'occupe de tactiques de vol. Un autre dirigeait une escadrille en Angleterre et il a accompli un travail magnifique; il est maintenant à la tête d'une escadre qui fera partie de l'invasion projetée. Je trouverai quelqu'un tôt ou tard, mais je ne tiens pas à prendre n'importe qui pour remplir ce poste, car je veux obtenir ce qu'il y a de mieux.

Cette lettre indique aussi bien qu'un discours le genre d'homme requis pour ce poste et le comité admettra avec moi que tel est l'homme qu'il nous faut. Il est question de placer cet homme sous la direction du ministre afin de pouvoir s'entretenir directement avec celui-ci de toutes les questions que je viens de mentionner. C'est une affaire d'une telle importance qu'il est du devoir et de la responsabilité du ministre de s'en occuper lui-même.

Dans ce domaine, des projets ont été ébauchés dans l'aviation et dans l'armée, en vue de conseiller le personnel. Je n'aime guère cette expression; "conseiller le personnel" ne me paraît pas être une expression que j'aimerais employer, mais je n'en trouve pas de meilleure.

M. GRAYDON: Elle ne semble pas non plus être de votre cru.

L'hon. M. POWER: Eh bien, pour employer une expression pompeuse, je pourrais peut-être le surnommer "conseiller de carrière" ou quelque chose comme cela.

M. GRAYDON: Je vous reconnais encore moins là.

L'hon. M. BRUCE: Vous feriez mieux de désigner un médecin à ce poste.